



Syndicat national Force Ouvrière
de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche

Membre de la fédération FNEC FP-FO

6/8 rue Gaston Lauriau 93513 MONTREUIL Cedex - Tél. : 01 56 93 22 88 - foesr@foesr.fr - www.foesr.fr

Près de 3000 € en licence, 4000 € en master pour les étudiants hors UE : c'est NON !

En 2019 le plan nommé « Bienvenue en France » de manière antinomique avait prévu des frais d'inscription exorbitants pour les étudiants étrangers extra-communautaires, à hauteur de 15 fois les droits d'inscription demandés aux autres étudiants, soit de l'ordre de près de 3000 € en licence, 4000 € en master. Des possibilités d'exonération du paiement de ces droits avaient toutefois été prévues, que la plupart des universités ont fait valoir.

Mais l'impasse budgétaire dans laquelle les établissements d'enseignement supérieur publics sont placés par le budget de guerre du gouvernement Macron-Lecornu a pour conséquence la remise en cause de ces possibilités d'exonérations. Tel est le sens des textes proposés par le ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche, Philippe Baptiste, au CNESER.

Comme la suppression des APL pour la même catégorie d'étudiants, cette mesure est inique, discriminatoire et à forts relents xénophobes.

Elle ouvre de plus une brèche dans le principe de gratuité de l'enseignement supérieur public et pave la voie à la transformation des droits d'inscription en frais d'inscription « différenciés » pour tous, qui permettraient de faire face aux coupes budgétaires imposées par un budget qui accord des milliards pour l'armée, rien pour l'École et l'université ! Ainsi des écoles d'ingénieur publiques ont prévu de mettre en place des frais « différenciés » ou « modulés » dès la rentrée prochaine.

FO a boycotté le CNESER du 5 mai où devaient être examinés ces textes. Le CNESER est donc reconvoqué le 12 mai. Avec l'ensemble des organisations syndicales de personnels de l'enseignement supérieur et de la recherche et les organisations étudiantes, FO ESR appelle tous les personnels et étudiants à se mobiliser massivement le 12 mai pour obtenir le retrait de ces textes (voir l'[appel intersyndical](#)).

MANIFESTATION en direction du ministère MARDI 12 MAI À 12H, départ de Jussieu

- > Retrait des textes supprimant les exonérations pour les étudiants étrangers hors UE !
- > Aucune « différenciation », « modulation » ou augmentation des droits d'inscription !
- > Retour aux droits d'inscription nationaux pour tous les diplômés de l'enseignement supérieur public !

Montreuil, le 10/05/2026